

Règlement officiel Univers Lan  
N° Siret : 797 521 317 00017  
Président association : Cédric Rabot  
Adresse local : 4 place Jean Jaurès 13140 Miramas  
N° Téléphone : 06 84 31 64 59 ( Adrien Volhuer, Responsable Salle UL)

## **Introduction**

### *article 1*

Ce présent règlement peut être soumis à modification au cours des saisons.

### *article 2*

Un manquement grave ou répété à ce règlement peut mener à un bannissement définitif ou temporaire des événements Univers Lan.

## **I/ Inscription administrative**

### *article 1 - I*

les inscriptions des tournois online ce font sur le toornament du tournoi en question

### *article 2 - I*

*les inscription aux lans se font via notre billetterie en ligne sur le site universlan.com*

## **II/ Inscription des joueurs et du staff encadrant**

### *article 1 - II*

Les équipes doivent être composées de 4 joueurs à l'inscription.

### *article 2 - II*

Il est possible d'indiquer une unique personne du staff. Cette personne sera la seule à avoir accès aux locaux lors des lans .

Cette mesure est prise dans le cadre des réglementations sanitaires pour la Covid-19.

### *article 3 - II*

Aucun changement ne sera autorisé durant les tournois. Seuls les remplacements en cas de force majeure seront autorisés après analyse du corps arbitral et du conseil administratif, et la soumission par celui-ci à un vote.

Si le changement est refusé, les matchs devront se dérouler comme indiqué *infra*. Le refus de participer à un match, pouvant engendrer la suspension complète et définitive des joueurs des tournois Universlan

#### *article 4 - II*

Le joueur remplacé verra sa situation analysée pour savoir s'il doit être sanctionné. Et est sous la menace d'une interdiction de participer à la phase de mercato.

### **III/ Respect du corps administratif et arbitral**

#### *Article 1 - III*

Toute décision arbitrale, toute sanction seront prises collégalement et conjointement par les deux corps décisionnels de l'événement.

Tout match et toute partie menée à son terme est considéré comme joué et ne peut faire l'objet de plainte auprès de l'arbitre. Si un problème intervient en cours de carte, le joueur doit quitter et en informer l'arbitre qui devra être présent dans le discord . Celui-ci prend une décision.

- Il peut décider d'un arrêt temporaire du match, jusqu'à ce que la décision soit prise.
- L'arbitre peut prendre la décision d'accorder une map ou bien de la faire rejouer. Une map est soit rejouée dans son intégralité, soit elle sera accordée à une équipe. Il sera impossible de reprendre au score effectif de la carte.
- Tout arrêt abusif pourra faire l'objet d'un carton jaune, synonyme d'avertissement. Si répétition, l'arbitre a le droit d'exclure le joueur du match, qui doit alors être remplacé. Une limite de 3 cartons jaunes par équipe est fixée sur l'ensemble des deux saisons régulières. L'effet d'un carton sur la saison 1, ne s'efface pas lors de la saison suivante. Une équipe atteignant cette limite, sera suspendu pour un match.

La prise d'une décision arbitrale peut faire l'objet d'un recours auprès des administrateurs sous 24h. Les joueurs s'estimant lésés se doivent d'arrêter momentanément leur participation aux matchs, et d'alerter directement l'administrateur de division. Celui-ci alertera directement les décisionnaires. Au delà de 24h, la décision sera considéré comme acquise.

Résultat possible suite à un recours

- En cas de refus, après vote, la décision est maintenue.
- En cas d'acceptation, le match peut être rejoué à une date ultérieure : soit le match repart à zéro, soit le match reprend au début de la map durant laquelle l'interruption a été demandée.

Toute contestation concernant les décisions validées sur un match sera considérée comme refus de participer à un match. L'équipe est alors déclarée comme forfait.

En cas de manque de respect du règlement par l'arbitre , ainsi que de manque de tenue et de neutralité, l'individu pourra faire l'objet d'une mise à pied temporaire. La plainte ne pourra être reçue qu'avec l'appui de preuve.

#### *Article 2 - III*

Chacune des décisions et sanctions seront soumises aux corps administratifs par les arbitres. La décision finale sera statuée suite à un vote des membres administrateurs de l'événement.

### *Article 3 - III*

Une agression physique ou verbale, une menace envers un des administrateurs, arbitres, commentateurs, entraînent l'exclusion immédiate du joueur et/ou de son équipe.

### *Article 4 - III*

L'agression verbale engendre la suspension immédiate du joueur, en attente d'une décision des administrateurs.

Plusieurs sanctions sont alors envisageable

- Exclusion à effet immédiat du joueur des compétitions Universlan pour la saison 2020/2021.
- Exclusion à effet immédiat des 4 joueurs composant la Line UP des compétitions Universlan pour la saison 2020/2021.
- Ban permanent de tous les événements UniversLan.

L'association se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires selon la gravité de l'acte. Elle invitera ses membres victimes à elles aussi porter un recours en justice.

## **IV/ Respect mutuel des membres d'organisation**

### **1. Manque de respect d'un joueur envers l'image d'une organisation**

#### *article 1 - IV alinéa 1*

Tout joueurs faisant preuve d'un manque de respect envers l'image d'une même ou autre organisation engagée dans la compétition, se met sous le joug d'une sanction.

#### *article 2 - IV alinéa 1*

Dans cette situation, le joueur est suspendu jusqu'à la prise de décision des administrateurs.

Les sanctions encourues sont les suivantes

- Suspension temporaire : une suspension de deux matchs pourra être soumise. Si la sanction intervient lors du dernier match de saison régulière, le joueur pourra disputer les play off mais sera suspendu lors du premier match de la saison suivante.
- Maintien de la suspension jusqu'à la fin de saison. Le joueur ne peut donc plus jouer le moindre match de la saison en cours.
- Exclusion totale : le joueur est interdit de tout événement de l'organisateur UNIVERSLAN.

### **2. Manque de respect d'un joueur envers le membre d'une organisation**

#### *article 1 - IV alinéa 2*

Tout joueurs faisant preuve d'un manque de respect envers le membre d'une même ou autre organisation engagée dans la compétition, se met sous le joug d'une sanction.

*article 2 - IV alinéa 2*

Dans cette situation, le joueur est suspendu jusqu'à la prise de décision des administrateurs.

Les sanctions encourues sont les suivantes

- Suspension temporaire : une suspension de deux matchs pourra être soumise. Si la sanction intervient lors du dernier match de saison régulière, le joueur pourra disputer les play off mais sera suspendu lors du premier match de la saison suivante.
- Maintien de la suspension jusqu'à la fin de saison. Le joueur ne peut donc plus jouer le moindre match de la saison en cours.
- Exclusion totale : le joueur est interdit de tout événement de l'organisateur UNIVERSLAN.

**3. Manque de respect d'une organisation et de ses membres envers le joueur d'une autre organisation**

*article 1 - IV alinéa 3*

Toute association et ses membres faisant preuve d'un manque de respect envers un joueur d'une même ou autre organisation engagée dans la compétition, se met sous le joug d'une sanction.

*article 2 - IV alinéa 3*

Dans cette situation, il est suspendu jusqu'à la prise de décision des administrateurs.

Les sanctions encourues sont les suivantes

- Suspension temporaire : une suspension de deux matchs pourra être soumise. Si la sanction intervient lors du dernier match de saison régulière, le joueur pourra disputer les play off mais sera suspendu lors du premier match de la saison suivante.
- Maintien de la suspension jusqu'à la fin de saison. Le joueur ne peut donc plus jouer le moindre match de la saison en cours.
- Exclusion totale : le joueur est interdit de tout événement de l'organisateur UNIVERSLAN.

**4. Manque de respect d'un joueur envers un autre**

*article 1 - IV alinéa 4*

Tout joueurs faisant preuve d'un manque de respect envers un joueur d'une même ou autre organisation engagée dans la compétition, se met sous le joug d'une sanction.

#### *article 2 - IV alinéa 4*

Dans cette situation, il est suspendu jusqu'à la prise de décision des administrateurs.

Les sanctions encourues sont les suivantes

- Suspension temporaire : une suspension de deux matchs pourra être soumise. Si la sanction intervient lors du dernier match de saison régulière, le joueur pourra disputer les play off mais sera suspendu lors du premier match de la saison suivante.
- Maintien de la suspension jusqu'à la fin de saison. Le joueur ne peut donc plus jouer le moindre match de la saison en cours.
- Exclusion totale : le joueur est interdit de tout événement de l'organisateur UNIVERSLAN.

### **5. Utilisation des réseaux sociaux**

#### Article 1 - IV alinéa 5

Tout post injurieux et irrespectueux transmis aux administrateurs par une personne, peu importe son rôle dans une organisation, peut faire l'objet d'une sanction suite à l'analyse des administrateurs.

Le post devra être immédiatement supprimé par son auteur, suite à la demande.

Univers Lan et ses membres, en tant qu'entité individuelle se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires.

Les sanctions encourues sont les suivantes

#### **Pour joueur :**

- Suspension temporaire : une suspension de deux matchs pourra être soumise. Si la sanction intervient lors du dernier match de saison régulière, le joueur pourra disputer les play off mais sera suspendu lors du premier match de la saison suivante.
- Maintien de la suspension jusqu'à la fin de saison. Le joueur ne peut donc plus jouer le moindre match de la saison en cours.
- Exclusion totale : le joueur est interdit de tout événement de l'organisateur UNIVERSLAN.

#### **Pour organisation :**

- Bannissement de tout événement de l'organisateur UNIVERSLAN

## **VII/ Triche et produits dopants**

#### *Article 1 - VII*

Tout acte de triche entraîne l'exclusion immédiate du joueurs concerné. (logiciels tiers, seul les clé USB battlebeaver© sont autorisées toute autre marque pourra entraîner les sanctions ci dessus)

*Article 2 - VII*

Si un arbitre aperçoit en flagrant délit la prise d'un quelconque produit pouvant améliorer les performances, le joueur est immédiatement exclu de l'événement.(médicament diverse)

A ce titre, l'individu est interdit de tous les événements Univers Lan.